

PARTAGE ET DEVELOPPEMENT

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU Lundi 7 mars 2023 à 18 h 30 à la salle des fêtes de La Guiche

Ordre du jour :

Le quota de participants, présents ou représentés, étant atteint, l'AG de l'association est ouverte à 18 h 45.

- **Bilan moral et financier**

Après un an et demi de fonctionnement, l'association a trouvé son rythme de croisière, notamment dans sa gestion et son animation de la Petite Epicerie. Cette activité ne serait pas viable sans l'aide de la municipalité qui met à la disposition les locaux, utilisés par ailleurs par La Poste, et une ressource en la personne de Véronique Gueugnon, les matins de la semaine. Le Président Pierre Simonnot remercie solennellement le conseil Municipal pour son implication, notamment grâce aux permanences des élus le dimanche matin, à travers madame le Maire, présente à l'AG avec plusieurs membres du Conseil.

Le trésorier Bernard Cloup annonce ensuite les résultats financiers. Les revenus de l'association, provenant essentiellement des ventes à l'épicerie, s'élèvent à 51837 euros pour l'exercice 2021, soit une marge de 3296 euros. Ce montant comprend une subvention de 500 euros versée par le Crédit Agricole.

- **Recherche de nouveaux bénévoles et adhérents**

Si l'aide de la municipalité est importante, la mobilisation et l'implication de bénévoles sont essentielles pour assurer les commandes, la gestion et les permanences à l'Epicerie les mercredis, jeudis et vendredis. Ces bénévoles sont chaleureusement remerciés par le Président. Il s'agit toutefois de trouver d'autres bénévoles car certains se sont désengagés pour des raisons personnelles ou ont dû prendre du recul lors de la crise sanitaire. Il est donc important de trouver de nouveaux adhérents et d'élargir le cercle des bénévoles mobilisables. Or on constate une diminution sensible du nombre d'adhérents, passés d'environ 70 à 40 à la date de l'AG. Il est décidé de relancer les personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion, par l'envoi du compte-rendu de cette AG, mais aussi de rappeler aux personnes qui fréquentent l'épicerie qu'elle fonctionne grâce à l'association, même si la municipalité apporte son concours. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un service acquis une fois pour toute mais d'un projet qui nécessite l'implication d'un plus grand nombre de personnes. Il est donc prévu de communiquer encore davantage par affiche et sur le Facebook (150 inscrits) de l'association et sur le site de la Mairie.

- **Composition du CA**

Les membres actuels du CA représentent leur candidature, à l'exception de d'Anthony DECERLE trop pris par ses activités professionnelles. Luc GRANVILLE accepte de se présenter.

Se présentent donc :

- ALAIN DA SILVA
- ARNAUD BOULANGER
- BERNARD CLOUP
- CLAUDE BERTRAND
- DANIEL GUINGAND
- DOMINIQUE QUATREVALLET
- FLORENCE MAROUANI
- ISABELLE LONGUEVILLE
- LUC GRANVILLE
- MICHELE ESPOUR DUREUIL
- NICOLE PACE
- PATRICK DUNCOMBE
- PIERRE SIMONNOT
- VERONIQUE GUEUGNON
- Membre honoraire : JOCELYNE MOLLET

L'Assemblée Générale vote son accord unanime pour cette liste.

Réunis après l'AG, le Conseil d'Administration a élu le bureau :

Président :PIERRE SIMONNOT
Vice-Président :PATRICK DUNCOMBE
Trésorier : BERNARD CLOUP
Secrétaire :FLORENCE MAROUANI
Secrétaire adjoint : LUC GRANVILLE

- **Proposition de nouveaux services**

La Petite Epicerie étant « sur les rails », des projets de nouveaux services, conformément à l'objet initial de l'association, sont soumis aux adhérents présents.

- *L'aide aux démarches administratives en ligne.*
- Patrick Duncombe revient sur la proposition de créer un service d'aide aux démarches administratives, notamment sur Internet. Il est signalé que le France Services de Saint-Bonnet propose un tel service et que la Cocom a également un atelier numérique itinérant. A La Guiche, ce service serait rendu « à la demande », soit dans le local disponible à l'arrière de l'épicerie, soit à domicile pour les personnes disposant d'une connexion internet. Il serait toutefois réservé aux personnes adhérant à l'association. Il serait totalement confidentiel. L'idée est adoptée par l'assemblée, à titre d'abord expérimental.

- *Tableau d'affichage à l'entrée de la petite Epicerie*

Madame le Maire confirme l'installation d'un tableau d'affichage pour proposer des échanges de services entre habitants mais aussi des petites annonces (sous réserve d'un accord préalable et d'une mise en forme lisible). L'idée est adoptée par l'assemblée.

- *Commandes groupées de fuel*: après échanges et discussions, il s'avère que des systèmes de regroupement de commandes entre habitants existent déjà. De plus, beaucoup de systèmes d'abonnement payés mensuellement compliquent cette mise en place. Le projet est abandonné.
- *Dépôt Pressing à la Petite Epicerie*: cette idée ne semble pas devoir être retenue, la demande étant trop faible pour justifier la mise en place d'une logistique relativement complexe.
- *Point relais pour colis DHL, Mondial Relais, DPD, Chronopost*. En se fondant sur l'expérience infructueuse du Vival de Marizy, il semble difficile d'obtenir une accréditation d'un de ces prestataires, La Guiche étant également assez éloignée des grands axes de circulation. L'idée n'est toutefois pas abandonnée.
- *Vente de cartes de pêche*; ce service peut intéresser des pêcheurs occasionnels. Il s'agira de prendre contact avec la fédération des pêcheurs pour valider cette possibilité.
- *Voyages touristiques groupés*

Arnaud Boulanger évoque la possibilité d'organiser des excursions et des voyages en car à prix préférentiels, via la société où il est chauffeur. Un car peut emmener 57 personnes. Il faudrait, pour remplir un voyage, s'adresser aux adhérents des différentes associations de la commune; Partage et développement, foyer rural, club des aînés, parents d'élèves etc. Se pose alors la question du tarif, en fonction des adhésions à ces associations. L'idée finalement retenue est donc de proposer aux associations intéressées d'être chacune à son tour organisateur d'une excursion ou d'un voyage, qu'elles se chargeront de proposer à l'ensemble des personnes susceptibles d'être intéressées.

- **Questions diverses**

- *Demande de subventions*

- Plusieurs personnes dans l'Assemblée, dont madame le Maire, déplorent que l'association n'ait pas donné suite à une demande de subvention auprès de la Cocom du Clunysois, tandis que d'autres associations de La Guiche ont pu en bénéficier. Un rendez-vous avait toutefois été organisé au cours duquel le Président avait obtenu un délai pour l'envoi du dossier. Ce délai étant dépassé, Madame le Maire propose de porter elle-même le dossier à la Cocom et d'essayer de le faire passer sur l'exercice en cours. Le dossier a été complété, pour une subvention de 1500 € correspondant à l'achat de matériel informatique et de communication. Il a été remis à la Cocom lundi 20 mars.

- *Horaires du dimanche*

- Il est décidé de changer l'horaire du dimanche matin car la fermeture à midi est très contraignante. Il est convenu de passer de 9 heures à 8 h 30 pour l'ouverture et 11 h 30 pour la clôture.

- *Banque de présentation*

- Le bureau est chargé de contacter Julien Fontaine pour la réalisation d'une banque d'accueil à l'épicerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance

Patrick DUNCOMBE

**POUR CELLES ET CEUX QUI NE L'ONT PAS DEJA FAIT, N'OUBLIEZ PAS
DE RENOUVELER VOTRE ADHESION.**

MERCI !

PARTAGE ET DÉVELOPPEMENT

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

1 Place de la Mairie – 71220 LA GUICHE

Enregistrée au Répertoire Nationale des Associations (RNA) sous le numéro W715007002

ADHÉSION ANNEE 2022

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

- MEMBRE ADHERENT : 20 euros/annuel
- MEMBRE BIENFAITEUR :

Merci d'envoyer votre adhésion à :

**Partage et Développement - 1 place de la Mairie- 71220 La Guiche,
accompagnée d'un chèque de règlement.**

Un reçu de votre adhésion vous sera alors adressé en retour